# Procédure d'utilisation du CONCENTRATEUR TIERS-PAYANT IRRIS

II.Paramétrage Tiers Payant	I.Menu Tiers Pavant Concentrateur	2
1. Changement magasin       3         2. Paramétrage Concentrateur       4         3. Paramétrage Télétransmission Concentrateur       5         4. Paramétrage des Grands Régimes       6         5. Test liaison       6         III.Fonctions Tiers payant       7         1. Bordereaux       7         2. Lettrage       9         a. Lettrage dualitimagasin       10         b. Délettrage       13         c. Liste des régularisations       14         d. Liste des lettrages       15         IV.Télétransmission       16         1- Saisie des Dossiers       16         1- Saisie des Dossiers       16         2- Télétransmission       19         a. Informations Vitale       18         2- Télétransmission       19         b. Extraction des dossiers       20         c. Envoi des lots       22         d. Annulation d'un lot.       22         g. Revalidation d'un lot.       22         g. Revalidation d'un lot.       25	II.Paramétrage Tiers Pavant	
2. Paramétrage Concentrateur       4         3. Paramétrage Télétransmission Concentrateur       5         4. Paramétrage des Grands Régimes       6         5. Test liaison       6 <b>III.Fonctions Tiers payant</b> 7         1. Bordereaux       7         2. Lettrage       9         a. Lettrage multi-magasin       10         b. Délettrage.       13         c. Liste des régularisations.       14         d. Liste des lettrages.       15         3. Bordereaux relance mutuelle       15         3. Bordereaux relance mutuelle       15         1. Saisie des lossiers.       16         a. Informations Vitale.       16         b. Informations Générales et Mutuelle.       18         2. Télétransmission       19         b. Extraction des dossiers.       20         c. Envoi des lots.       22         d. Annulation d'un lot.       22         e. Vidage.       24         f. Réextraction d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         4. Liste globale par lot.       30         5. Purge dossiers.       31         1. Extraction	1 Changement magasin	3
3. Paramétrage Télétransmission Concentrateur.       5         4. Paramétrage des Grands Régimes.       6         5. Test liaison.       6 <b>III.Fonctions Tiers payant.</b> 7         1. Bordereaux.       7         2. Lettrage.       9         a. Lettrage multi-magasin.       10         b. Délettrage.       13         c. Liste des régularisations.       14         d. Liste des régularisations.       14         d. Liste des lettrages.       15         3. Bordereaux relance mutuelle.       15 <b>IV. Télétransmission</b> 16         1. Saisie des Dossiers.       16         a. Informations Vitale.       16         b. Informations Générales et Mutuelle.       18         2. Télétransmission       19         a. Principe général.       20         c. Envoi des dossiers.       22         d. Annulation d' un lot.       22         e. Vidage.       24         f. Résctraction d' un lot.       25         g. Revalidation d' un lot.       25         g. Revalidation d' un lot.       25         9       4. Liste globale par lot.       30         5. Purge dossiers.       31	2 Paramétrage Concentrateur	4
4. Paramétrage des Grands Régimes.       6         5. Test liaison.       6         III.Fonctions Tiers payant.       7         1. Bordereaux.       7         2. Lettrage       9         a. Lettrage multi-magasin.       10         b. Délettrage.       13         c. Liste des régularisations.       14         d. Liste des régularisations.       14         d. Liste des régularisations.       15         IV. Télétransmission.       16         1. Saisie des Dossiers.       16         a. Informations Vitale.       16         b. Informations Générales et Mutuelle.       18         2. Télétransmission.       19         a. Principe général.       19         b. Extraction des dossiers.       20         c. Envoi des lots.       22         d. Annulation d'un lot.       22         e. Vidage.       24         f. Réextraction d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       26         1. Extraction.       26         1. Extraction       26         1. Extraction       26         2. Liste       28         3. Lettrage. </td <td>3 Paramétrage Télétransmission Concentrateur</td> <td>5</td>	3 Paramétrage Télétransmission Concentrateur	5
4. Harmenge des orlands Regimes.       6         5. Test liaison.       6         III.Fonctions Tiers payant.       7         1. Bordereaux.       7         2. Lettrage.       9         a. Lettrage multi-magasin.       10         b. Délettrage.       11         d. Liste des régularisations.       14         d. Liste des lettrages.       13         c. Liste des régularisations.       14         d. Liste des lettrages.       15         3. Bordereaux relance mutuelle.       15         V. Télétransmission.       16         1. Saisie des Dossiers.       16         a. Informations Vitale.       16         b. Informations Générales et Mutuelle.       18         2. Télétransmission.       19         a. Principe général.       19         b. Extraction des dossiers.       20         c. Envoi des lots.       22         d. Annulation d'un lot.       22         g. Revalidation d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         J. Retour Noémie.       26         1 - Extraction.       26         2 - Liste       28         3 - Lettrage.       29         <	1. Paramétrage des Grands Régimes	
J. Fest marson       0         III.Fonctions Tiers payant.       7         1. Bordereaux       7         2. Lettrage       9         a. Lettrage multi-magasin.       10         b. Délettrage.       13         c. Liste des régularisations.       14         d. Liste des régularisations.       14         d. Liste des régularisations.       15         3- Bordereaux relance mutuelle.       15         IV. Télétransmission.       16         1- Saisie des Dossiers.       16         1- Saisie des Dossiers.       16         2- Télétransmission.       19         a. Informations Générales et Mutuelle.       18         2- Télétransmission.       19         a. Principe général.       20         c. Envoi des lots.       22         e. Vidage.       22         e. Vidage.       22         e. Vidage.       24         f. Réextraction d'un lot.       22         e. Vidage.       25         V.Retour Noémie.       26         1- Extraction       26         1- Extraction       26         2- Liste       28         3 Lettrage.       29         4 L	5. Test ligison	
Information for payant       7         1. Bordereaux       7         2. Lettrage       9         a. Lettrage multi-magasin       10         b. Délettrage       13         c. Liste des régularisations       14         d. Liste des lettrages       15         3. Bordereaux relance mutuelle       15         IV. Télétransmission       16         1. Saisie des Dossiers       16         a. Informations Vitale       16         b. Informations Générales et Mutuelle       18         2- Télétransmission       19         a. Principe général.       20         c. Envoi des lots       22         d. Annulation d'un lot.       22         e. Vidage.       24         f. Réextraction d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       26         1- Extraction       26         1- Extraction       26         1- Extraction       26         2- Liste       28         3- Lettrage.       30         5- Purge dossiers.       31         VI Historique Tiere Payant       33	J. Lest Haison.	0
1. Bordereaux       /         2. Lettrage       9         a. Lettrage multi-magasin       10         b. Délettrage       13         c. Liste des régularisations       14         d. Liste des régularisations       14         d. Liste des lettrages       15         3- Bordereaux relance mutuelle       15         V.Télétransmission       16         1- Saisie des Dossiers       16         1- Saisie des Dossiers       16         a. Informations Vitale       16         b. Informations Vitale       16         b. Informations Générales et Mutuelle       18         2- Télétransmission       19         a. Principe général.       20         c. Envoi des lots       20         c. Envoi des lots       22         d. Annulation d'un lot.       22         e. Vidage       24         f. Réextraction d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         J. Pettrage       29         4 - Liste globale par lot.       30         5 - Purge dossiers.       31         5 - Purge dossiers.       31         5 - Purge dossiers	1 D 1	
2. Lettrage       9         a. Lettrage multi-magasin.       10         b. Délettrage.       13         c. Liste des régularisations.       14         d. Liste des lettrages.       15         3. Bordereaux relance mutuelle.       15 <b>IV. Télétransmission.</b> 16         1. Saisie des Dossiers.       16         a. Informations Vitale.       16         b. Informations Générales et Mutuelle.       18         2. Télétransmission.       19         a. Principe général.       19         b. Extraction des dossiers.       20         c. Envoi des lots.       22         e. Vidage.       24         f. Réextraction d'un lot.       22         e. Vidage.       24         f. Réextraction d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         g. Retour Noémie.       26         1- Extraction       26         1- Extrage.       29         4. Liste globale par lot.       30         5. Purge dossiers.       31         VU Historique Tiers Payant       33	I. Bordereaux	
a. Lettrage multi-magasin.10b. Délettrage.13c. Liste des régularisations.14d. Liste des régularisations.14d. Liste des lettrages.153- Bordereaux relance mutuelle.15 <b>IV.Télétransmission</b>	2. Lettrage	9
b. Deletitrage       13         c. Liste des régularisations	a. Lettrage multi-magasin	
c. Liste des regularisations.       14         d. Liste des lettrages.       15         3- Bordereaux relance mutuelle.       15         IV.Télétransmission.       16         1 - Saisie des Dossiers.       16         a. Informations Vitale.       16         b. Informations Générales et Mutuelle.       18         2- Télétransmission.       19         a. Principe général.       19         b. Extraction des dossiers.       20         c. Envoi des lots.       22         d. Annulation d'un lot.       22         e. Vidage.       24         f. Réextraction d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         g. Revalidation d'un lot.       25         g. Lettrage.       26         1 - Extraction.       26         2 - Liste.       28         3 - Lettrage.       29         4 - Liste globale par lot.       30         5 - Purge dossiers.       31         VI Historique Tiers Pavant       33	b. Delettrage	
a. Liste des fein/ages	c. Liste des regularisations	
3- Boldereaux rename inducence       15         IV.Télétransmission       16         1 - Saisie des Dossiers       16         a. Informations Vitale       16         b. Informations Générales et Mutuelle       18         2 - Télétransmission       19         a. Principe général       19         b. Extraction des dossiers       20         c. Envoi des dossiers       20         c. Envoi des lots       22         d. Annulation d'un lot.       22         e. Vidage       24         f. Réextraction d'un lot.       25         g. Revalidation d'une facture       25         V.Retour Noémie       26         1 - Extraction       26         2 - Liste       28         3 - Lettrage       29         4 - Liste globale par lot.       30         5 - Purge dossiers.       31         VI Historique Tiers Payant       33	2. Derdereeuw relence mutuelle	
IV. 1 eletransmission101 - Saisie des Dossiers16a. Informations Vitale16b. Informations Vitale16b. Informations Générales et Mutuelle182 - Télétransmission19a. Principe général19b. Extraction des dossiers20c. Envoi des lots22d. Annulation d'un lot22e. Vidage24f. Réextraction d'un lot25g. Revalidation d'une facture25V.Retour Noémie261 - Extraction262 - Liste283 - Lettrage294 - Liste globale par lot305 - Purge dossiers31VI Historique Tiers Payant33	5- Dolucieaux letance mutuene	13
1- Saisie des Dossiers.       16         a. Informations Vitale.       16         b. Informations Générales et Mutuelle.       18         2- Télétransmission.       19         a. Principe général.       19         b. Extraction des dossiers.       20         c. Envoi des lots.       22         d. Annulation d'un lot.       22         e. Vidage.       24         f. Réextraction d'un lot.       25         g. Revalidation d'une facture.       25         V.Retour Noémie.       26         1- Extraction.       26         2- Liste.       28         3- Lettrage.       29         4- Liste globale par lot.       30         5- Purge dossiers.       31         VI Historique Tiers Payant       33		
a. Informations Vitale	I- Saisie des Dossiers	16
b. Informations Generates et Mutuelle	a. Informations Vitale	
2- Teletransmission19a. Principe général19b. Extraction des dossiers20c. Envoi des lots22d. Annulation d'un lot.22e. Vidage24f. Réextraction d'un lot.25g. Revalidation d'une facture.25V.Retour Noémie261- Extraction262- Liste283- Lettrage.294- Liste globale par lot.305- Purge dossiers.31VI Historique Tiers Payant33	<ul> <li>D. Informations Generates et Mutuelle</li> <li>D. Tálátnon amigaion</li> </ul>	
a. Frincipe general	2- Teletransmission	
b. Extraction des dossiers.20c. Envoi des lots.22d. Annulation d'un lot.22e. Vidage.24f. Réextraction d'un lot.25g. Revalidation d'une facture.25V.Retour Noémie.261- Extraction.262- Liste.283- Lettrage.294- Liste globale par lot.305- Purge dossiers.31VI Historique Tiers Payant33	u. Principe general h Extraction das dossiars	
d. Annulation d'un lot.22e. Vidage.24f. Réextraction d'un lot.25g. Revalidation d'une facture.25V.Retour Noémie.261- Extraction262- Liste.283- Lettrage.294- Liste globale par lot.305- Purge dossiers.31VI Historique Tiers Payant33	c Envoi des lots	
e. Vidage	d. Annulation d'un lot	
f. Réextraction d'un lot	e. Vidage	
g. Revalidation d'une facture.25V.Retour Noémie.261- Extraction.262- Liste283- Lettrage.294- Liste globale par lot.305- Purge dossiers.31VI Historique Tiers Payant33	f. Réextraction d'un lot	
V.Retour Noémie.261- Extraction.262- Liste.283- Lettrage.294- Liste globale par lot.305- Purge dossiers.31VI Historique Tiers Payant33	g. Revalidation d'une facture	25
1- Extraction.262- Liste.283- Lettrage.294- Liste globale par lot.305- Purge dossiers.31VI Historique Tiers Payant33	V.Retour Noémie	26
2- Liste283- Lettrage294- Liste globale par lot305- Purge dossiers31VI Historique Tiers Payant33	1- Extraction	
3- Lettrage	2- Liste	
4- Liste globale par lot	3- Lettrage	
5- Purge dossiers	4- Liste globale par lot	30
VI Historique Tiers Payant 33	5- Purge dossiers	31
	VI.Historique Tiers Payant	

## I. Menu Tiers Payant Concentrateur

L'accès à la gestion du Tiers Payant sur le Concentrateur TP se fait en cliquant sur l'icône correspondant sur le bureau.

La fonction essentielle de ce Concentrateur est de regrouper tout le traitement TP de plusieurs magasins sur un seul poste. L'avantage principal est qu'une seule personne peut s'occuper des envois des factures et de gérer les paiements de ces factures réalisées en magasin.

MENU Concentrateur Tiers-Payant	×
Télétransmission CPAM         Retour noémie         Bordereaux mutuelle/Cent         Lettrage         Historique tiers payant         borDereau relance mutuelle         Paramètrage         Quitter	Concentrateur Tiers Payant Magasin nº O2
Quitter	

Toutes les fonctions du Tiers payant se retrouvent dans le menu, c'est à dire :

- L'édition des bordereaux Mutuelle et part Régime Obligatoire,
- Le lettrage de la part RO (Régime Obligatoire), celle de la part RC (Régime Complémentaire),
- La Télétransmission des factures vers le Régime Obligatoire et éventuellement l'envoi de la part Régime Complémentaire,
- Le Retour Noémie (fichier renvoyé par les caisses, qui permet le lettrage automatique de la part RO et éventuellement la part RC),
- Les paramétrages nécessaires au bon déroulement du programme.

Le menu comporte deux parties :

- Les différentes fonctions Tiers Payant Concentrateur,
- Le paramétrage Tiers Payant Concentrateur.

Ce manuel présentera en premier le paramétrage car celui ci doit être fait au démarrage.

## II. Paramétrage Tiers Payant

Aller au point « Paramétrage ». Un nouveau menu apparaît :

<u>T</u> élétransmission CPAM <u>R</u> etour noémie <u>B</u> ordereaux mutuelle/Cent <u>L</u> ettrage <u>H</u> istorique tiers payant bor <u>D</u> ereau relance mutuelle	* * *	
Paramètrage	•	Changement magasin
		cOncentrateur
Quitter		<u>T</u> élétransmission
		<u>G</u> rand regime
		t <u>E</u> st liaison

Chaque option de ce menu est détaillée ci-après.

#### 1. Changement magasin

Le concentrateur reçoit tous les jours les informations de tout ce qui s'est passé dans chaque magasin. Il est donc possible au niveau du concentrateur, de travailler sur l'un ou l'autre des magasins paramétrés en modifiant simplement le numéro du magasin en cours.

Pour cela, aller au point « Changement de magasin » et modifier le numéro de magasin indiqué par celui du magasin souhaité :

Changement MAG/SOC process:0	×
Numéro de magasin: Ø2	
Numéro de société: Ø1	
Centrale 🗌	
Mode Multimag/process	
	×

Le mode multimag/process pourra être coché lorsque plusieurs postes sont utilisés simultanément, afin de déterminer sur quel magasin travaille chaque écran.

## 2. Paramétrage Concentrateur

Les paramétrages du concentrateur sont mis en place, lors de l'installation, avec l'aide d'un technicien Cristallin.

Il est nécessaire de renseigner le nom et le chemin d'accès des différents magasins gérés par le concentrateur. Préciser également pour chaque magasin s'il est connecté ou non à la centrale (en cochant ou décochant la case « Actifs ») et le nom des fichiers lots de télétransmission qui seront générés (en renseignant la case « Correspondance »).

🔲 Param	ètrage Concen	trateur		×
Actifs	Magas in	Chemin du Magasin	Corresponda	ance
<b></b>	MAGASINØ1	c:\cristal2_p6_mag1	DAC	
<b></b>	MAGASIN02	c:\cristal2_p6_mag2	POM	
				Bordereau magasin 📃
				Lettrage magasin
				Télétrans direct 🖌
				Long Télétrans 128 🖌
	;			
	;			Prec.
H				0.1
H				Suite
H				
H				DAZ
H				FV42
H				
H				
				🖌 🖌
				<b>•</b>

Les critères demandés dans l'encart en haut à droite de l'écran concernent le fonctionnement même du concentrateur :

- **Bordereau magasin** : Laisser la case décochée pour indiquer que le travail d'édition de bordereau s'effectue sur le fichier de fusion des données de tous les magasins de la BDA (tous magasins confondus). Inversement, si la case est cochée, le travail se fera magasin par magasin.
- Lettrage magasin : Non utilisé pour l'instant. Le travail de lettrage s'effectue sur le fichier de fusion des données de tous les magasins de la BDA puis par connexion au magasin concerné.
- Télétrans. direct : Cocher la case pour indiquer que le serveur BDA dispose d'un modem (et du programme Xcnam) pour envoyer les lots aux CPAM. Dans le cas contraire, les lots sont créés dans un répertoire et mis à disposition des magasins. Ce sont les magasins qui devront envoyer leur lots.
- Long. Télétrans. 128 : Cocher la case lorsque l'envoi des lots aux CPAM se fait par Xmodem, avec la norme B2. Lorsque la case est décochée, un retour à la ligne est ajouté à la fin des 128 caractères.

## 3. Paramétrage Télétransmission Concentrateur

Les paramétrages de la télétransmission sont mis en place, lors de l'installation de chaque magasin, avec l'aide d'un technicien Cristallin.

Ce paramétrage est le même que celui du logiciel Irris puisque le concentrateur se connecte directement dans le magasin pour modifier les paramétrages de télétransmission côté magasin :

Modification Rattachement	×
Code Id. <u>TP00000024576889</u>	Régime Ø1-
Centre de rattachement 0011 Centre Gestion 0275	Libellé <u>IOUIPH</u> Organ.Destinataire <u>275</u>
Type Emetteur TP Vitesse Connect 2400 🗸	Type Destinataire CT
Té léphone         0325032503           Adresse Réseau         01002754444	Code Informatique 275
Mot de Passe [TEST	Ketour Noémie 🖌
Adresse 43 rue Sénar	t
CP Ville 10000 TROYES	
<b>V</b>	×

Quelques rappels :

Les Régime, Centre de Rattachement, Organisme Destinataire, Type Emetteur, Type Destinataire et Code informatique sont ceux du Centre. Ils sont fournis par le Centre (s'il manque des informations, celles-ci peuvent être retrouvées si nécessaire dans le cahier des charges de la norme « B2 »).

La case concernant le **Centre de Gestion** n'est pas obligatoire pour la CPAM et la MSA, par contre elle est indispensable pour la RAM.

Le Téléphone, l'Adresse Réseau et le Mot de passe sont fournis par le centre concerné.

Il est nécessaire de renseigner l'Adresse pour que celle-ci soit imprimée sur le bordereau de Télétransmission.

## 4. Paramétrage des Grands Régimes

Le fichier des grands régimes est indispensable pour faire un tiers payant pour la partie Régime Obligatoire. Il s'agit du tableau qui liste toutes les caisses d'Assurance Maladie avec lesquelles le magasin peut faire le Tiers Payant.

Ce paramétrage est le même que celui du logiciel Irris puisque le concentrateur se connecte directement dans le magasin pour modifier les paramétrages de télétransmission côté magasin :

"g	ηαι	Fale	Galsse	Dest	Into	Taux	Ĩ
)1	0271	1000	CPAM	0271	0001	65	<b>1</b>
)1	0275	0027	TROYES 2	0027	0275	65	<b>_</b>
							<b>•</b>
							₹
							Ξ

En France, il existe plusieurs Grands Régimes. Le plus connu est le grand régime « 01 » qui est la CPAM. Mais il existe également :

Λ
EN

Dans chaque Grand Régime il existe plusieurs Caisses ou Centres de Rattachement : chaque département dispose de sa propre Caisse et chaque Caisse possède souvent plusieurs Centres de Paiement.

(L'assurée est attaché à la Caisse du département où il habite et à un Centre de Paiement qui est celui physique de son lieu d'habitation).

## 5. Test liaison

Cette fonction permet de tester la connexion du central à chacun des magasins.

## III. Fonctions Tiers payant

Les fonctions TP sont listées dans la première partie du menu général :

<u>T</u> élétransmission CPAM Retour noémie	+
Bordereaux mutuelle/Cent	
Lettrage Historique tiers payant borDereau relance mutuelle	•
<u>P</u> aramètrage	•
Quitter	

Pour une question de logique de fonctionnement, les chapitres suivants présentent les différentes fonctions dans l'ordre normal d'utilisation :

- Bordereaux
- Lettrage
- Télétransmission
- Retour Noémie
- Historique tiers payant

### 1. Bordereaux

Dans le cadre de l'utilisation du module tiers payant, l'édition de bordereaux est nécessaire pour envoyer à chaque mutuelle un récapitulatif des tiers payant effectués, donc à rembourser.

## Les Critères de Sélection

Grand régime : Centre Rattachement : Centre de paiement : Part Obligatoire : Part Complémentaire : Préparation(pas de marquage) Facturé : Sélection si déjà envoyé : Sélection si déjà envoyé : E Dossier du : 11/01/2006 au : 11/08/2006		Opt ique	Lentille	Audio	Tout
Centre Rattachement : Centre de paiement : Part Obligatoire : Part Complémentaire : Préparation(pas de marquage) Facturé : Sélection si déjà envoyé : E Dossier du : 01/01/2006 au : 11/08/2006	Grand régime :	•	$\sim$	$\sim$	
Centre de paiement : Part Obligatoire : Part Complémentaire : Préparation(pas de marquage) Facturé : Sélection si déjà envoyé : e Dossier du : 11/01/2006 au : 11/08/2006	Centre Rattachement :	] L~	~	~	~
Part Obligatoire : Part Complémentaire : Préparation(pas de marquage) Facturé : Sélection si déjà envoyé : e Dossier du : 01/01/2006 au : 11/08/2006	Centre de paiement :	]			
Part Complémentaire : Préparation(pas de marquage) Facturé : Sélection si déjà envoyé : e Dossier du : 01/01/2006 au : 11/08/2006	Part Obligatoire :				
Préparation(pas de marquage) Facturé : Sélection si déjà envoyé : Dossier du : 01/01/2006 au : 11/08/2006	Part Complémentaire :	ě 📃			
Facturé : Sélection si déjà envoyé : e Dossier du : 01/01/2006 au : 11/08/2006	Préparation <pas de="" marquag<="" td=""><td>e)</td><td></td><td></td><td></td></pas>	e)			
Sélection si déjà envoyé : e Dossier du : <u>01/01/2006</u> au : <u>11/08/2006</u>					
e Dossier du : 01/01/2006 au : 11/08/2006	Facturé :				
e Dossier du : 01/01/2006 au : 11/08/2006	Facturé : Sélection si déià enuqué :				
e Dossier du : 01/01/2006 au : 11/08/2006	Facturé : Sélection si déjà envoyé :				
e Dossier du : 101/01/2006 au : 11/08/2006	Facturé : Sélection si déjà envoyé :				
	Facturé : Sélection si déjà envoyé :				

Toutes les zones ne sont pas obligatoires sur cet écran.

- **Code Mutuelle** : Saisir la mutuelle destinataire du bordereau. Cette mutuelle porte le code utilisé dans la liste des mutuelles. Laisser cette zone à blanc pour obtenir une liste globale de tous les tiers payant effectués.
- Code Grand Régime, Centre de Rattachement, Centre de Paiement
   Ne pas renseigner dans le cas de bordereaux de mutuelle. Ces critères sont à renseigner dans le
   cas de l'édition des bordereaux pour la part obligatoire.
   Le tri des éditions se fera selon ces critères, un bordereau par choix et par critère.

## - Optique, Lentille, Audio ou Tout

Suivant la case cochée, le bordereau édité concernera les dossiers Optique, Lentilles ou Audio exclusivement ou bien tous types de dossiers confondus.

### - Part Obligatoire, Part Complémentaire

Selon la case cochée, le bordereau listera les dossiers concernés par un Tiers Payant respectivement sur la partie Régime Obligatoire ou sur la partie Mutuelle. *Attention : Pour que le bordereau liste une Mutuelle qui rembourse la part Obligatoire et la part Mutuelle, il est nécessaire de cocher « Part Complémentaire ».* 

- **Préparation** : Cocher cette case pour que les fiches TP des clients concernés ne soient pas marquées malgré l'impression du bordereau. Cette option est utilisée lorsque les bordereaux sont assez importants et qu'un contrôle des dossiers inclus est nécessaire avant envoi. Ceci permet de faire une édition sans toucher aux fiches TP.
- Facturé : Cocher la case pour que seuls les dossiers facturés soient dans le bordereau.
- Sélection si déjà envoyé : Ce choix permet soit de rééditer un bordereau déjà édité, soit d'inclure dans le nouveau bordereau des dossiers déjà émis.
- **Date Dossier du** / **au** : Permet de sélectionner la période sur laquelle se fait le bordereau. La date de référence est toujours la date de facturation.

### La liste des Dossiers de la Sélection

Une fois les critères validés, la liste des dossiers qui répondent à la sélection s'affiche, ainsi que les montants totaux des ces dossiers pour la part Mutuelle et pour la part SS.

Code Mutuelle Régin	hement	hement Paiement				Туре 🖸		
Nom	T	Mutuelle	Part Mut	Part SS	Part Cl.	Dev	M	Ī
TOTO Pierre	0	DUFF	58,89	1,85	39,26	EUR	Р	1
TITI Jules	0	DUFF	34,89	1,85	23,26	EUR	L	-
TEST Lettrage	0	DUFF	88,89	1,85	59,26	EUR	L	
CESSEY Henri	0	MGEN	149,15	1,85	0,00	EUR	L	
TOTO Pierre	0	DUFF	200,00	4,23	395,77	EUR	Р	
TOTO Pierre	0	DUFF	58,89	1,85	39,26	EUR	Р	
TITI Jules	0	DUFF	58,89	1,85	39,26	EUR	Р	
TEST Lettrage	0	DUFF	58,89	1,85	39,26	EUR	Р	
TEST Lettrage	0	DUFF	88,89	1,85	59,26	EUR	P	
TOTO Pierre	0	DUFF	58,89	1,85	39,26	EUR	P	
TOTO Pierre	0	DUFF	118,89	1,85	79,26	EUR	L	
								-
								Ŧ
•							►	Ξ
F3 Sélectionne / Déselectionr	Tota	al S.Soci	iale					
		1022,03		27,50	5	>	¢	

L'impression du bordereau se lance à l'aide du bouton après sélection, grâce à la touche [F3], des dossiers qui doivent être inclus dans le bordereau. Cette action entraîne parallèlement l'enregistrement des renseignements suivants sur les dossiers TP :

- Le numéro et la date du bordereau,
- La modification de l'état du dossier TP (indiqué à « E » comme « Envoyé »)

Sauf si la case « Préparation » était cochée sur l'écran de sélection précédent.

### 2. Lettrage

En « Lettrage », un nouveau menu est proposé :

<u>T</u> élétransmission CPAM <u>R</u> etour noémie <u>B</u> ordereau× mutuelle/Cent	*	
Lettrage	•	Lettrage Multi-Magasin/Cent
Historique tiers payant		<u>D</u> élettrage
bor <u>D</u> ereau relance mutuelle		liste le <u>T</u> trage
		liste des <u>R</u> égularisations
<u>P</u> aramètrage	►	
Quitter		

Chacun des points de ce menu est détaillé dans les paragraphes suivants.

## a. Lettrage multi-magasin

Le lettrage se fait client par client.

Le principe consiste à sélectionner le client recherché dans le magasin correspondant et indiquer le montant de remboursement du régime obligatoire ou complémentaire selon le cas.

Le lettrage se fait, par connexion, directement sur le magasin distant. Les informations sont remontées dans le magasin local via le serveur BDA.

## Les Critères de Sélection

Tous les renseignements ne sont pas obligatoires. Un tri sera effectué en fonction des critères indiqués.

🗖 Lettrage multi magasins 🛛 🛛 🛛 🛛
Part SS 🚫 Part Mut 📀
Code Mutuelle : APRI
Régime : Rattachement
Nº bordereau :
Période du : 01/08/2006 au 16/08/2006
Magas in : Ø1
×

Part SS, Part Mut : Préciser la part qui doit être lettrée sur les dossiers clients.

**Code Mutuelle** : Facultatif. Accessible lorsque la part mutuelle est cochée. Si un code mutuelle est indiqué, seuls les clients concernés par cette mutuelle apparaîtront. Laisser la case vide pour que la mutuelle ne soit pas un critère de tri.

**Régime, Rattachement** : Facultatif. Accessible lorsque la part SS est cochée. Préciser éventuellement le grand régime concerné et le centre de rattachement.

**N° Bordereau** : Le fait d'indiquer le numéro de bordereau envoyé à la mutuelle permet de retrouver la liste des clients envoyés. Cette liste correspond généralement au bordereau retour de la mutuelle.

**Période du - au** : Facultatif. Préciser éventuellement une fourchette de date dans laquelle s'est faite la facturation TP du client recherché.

**Magasin** : Préciser le numéro du magasin dans lequel doit s'effectuer le lettrage (et donc la recherche du client). Si le magasin « 00 » est saisi, la liste comprendra tous les dossiers à lettrer de tous les magasins confondus. Si le numéro du magasin est « 01 », seuls les dossiers à lettrer du magasin 01 apparaîtront.

Valider les critères indiqués pour que la liste des dossiers correspondant aux critères apparaisse.

### La Liste des dossiers de la Sélection

Des critères supplémentaires permettent d'affiner la recherche pour un client donné : Numéro de facture, Numéro de sécurité sociale, nom et prénom du client.

	Lettrage Mi	ulti Mag Part Mut.	API	RI							×
N	P Facture	38		Nom Clie	≘nt						
N	9 8.8.			Prénom							
		Nom	T	Mutuelle	Mag	N.FCT	Part	Mut	Part SS	Part Cl	iΞ
MA	IRTIN Jear	n-François	0	APRI	1	38	411	,61	6,61	23,6	8 主
											<b>_</b>
ļ											
	1				<u>.</u>						Ľ
•											
	<b>/</b>	Impr. Tot	al	Mutuelle		Total	S.Soci	iale		×	,

Se positionner sur le client souhaité avec le curseur en sur-brillance et valider ou double-cliquer pour accéder à la saisie du lettrage. Un nouvel écran apparaît.

### L'Entrée du Lettrage

🔲 Lettrage Manuel		×
Nom : MARTIN	Part SS 🔷	Part Mut 📀
Nº SS : 1590927158568 / 90	Fac	cture : 1 /0038
Nº dossier : 38 Du : Ø	2/08/2006 Mode réglément	t : 🛄
Devise Dossier <u>EUR</u> Déjà le	ttré Devise Let Lettrage	Date
Part Mutuelle : 411,61	EUR • 411,61	16/08/2006
Part S.S : 6,61		
Part client : 23,68		
<b>V</b>	Régul.	×

Dans l'exemple ci-dessus, la sélection a été faite sur la part Mutuelle. Il est attendu 411,61 € en règlement. Par défaut, la même somme est reportée dans la case « Lettrage » et la date du jour se reporte automatiquement.

La somme versée par la mutuelle sera appelée « Règlement reçu ». Le montant calculé pour le remboursement sera appelé « Montant attendu ».

Il peut se présenter différents cas qui seront analysés tour à tour :

- 1- le règlement reçu est égal au montant attendu
- 2- le règlement reçu est inférieur au montant attendu
- 3- le règlement reçu est supérieur au montant attendu

### ① Le règlement reçu est <u>égal</u> au montant attendu.

Dans ce cas, il suffit de renseigner le mode de règlement si celui inscrit par défaut (VI) n'est pas correct et éventuellement changer la date du règlement (date du jour indiquée par défaut). La validation se fait avec le bouton 🖌.

La validation entraîne les actions suivantes :

- En historique TP, le dossier est renseigné avec la somme reçue, le mode et la date du versement, son état passe à « L » comme Lettré (il n'apparaîtra plus dans les listes de lettrage).
- Sur le dossier, le mode de règlement « VI ZM » est modifié en « VI TM » pour différencier entre un virement attendu (ZM) et un virement reçu (TM).
- En caisse se retrouve un enregistrement correspondant à cette somme encaissée.

### ② Le règlement reçu est <u>inférieur</u> au montant attendu.

Dans ce cas, il faut renseigner le **mode de règlement** si celui inscrit par défaut (VI) n'est pas correct et éventuellement changer la **date du règlement** (date du jour indiquée par défaut). Il y a ensuite 2 cas à envisager selon qu'un montant maximum pour la régularisation automatique a été renseigné ou pas dans les paramétrages TP.

Cas n°1 : une somme est présente en « montant maxi pour regul auto » (en Paramétrage TP)

- a) <u>Si la différence ne dépasse pas cette somme</u>, une écriture de régularisation sera faite automatiquement afin d'équilibrer le dossier TP. En Caisse et sur le dossier TP la somme exacte sera enregistrée et une écriture de régularisation sera effectuée correspondant à la différence entre la somme attendue et la somme reçue. L'état du dossier TP passera à « L » comme Lettré.
- b) Si la différence est plus importante, indiquer le montant reçu sans autre action et la différence restera dûe sur le dossier TP. En Caisse et sur le dossier TP la somme exacte sera enregistrée, l'état du dossier TP passera à «P » comme Partiel (lettrage partiel) et le dossier apparaîtra toujours en lettrage avec la somme restant en dû. Cette somme devra être réclamée à l'organisme concerné.

Si cette somme est versée ultérieurement, l'insérer normalement en lettrage (la somme reçue se retrouvera en caisse, le dossier TP contiendra la somme totale des versements). L'état du dossier TP passera à « L » comme Lettré).

Si la somme n'est jamais versée ultérieurement, il faudra retourner en lettrage sur le dossier et utiliser le bouton Régul. afin de faire une écriture de régularisation qui viendra solder le dossier en T (l'écriture de régularisation se retrouvera en caisse, l'état du dossier TP passera à « L » comme Lettré).

**Cas n°2 :** il n'y a pas de somme présente en « montant maxi pour regul auto » Dans ce cas, il faut directement effectuer le scénario b du cas précédent.

## **③** Le règlement reçu est <u>supérieur</u> au montant attendu.

Dans ce cas, suivant la différence, il est possible d'accepter ou non la somme versée. Avant de faire le lettrage, il est conseillé de vérifier s'il n'y a pas une anomalie et voir s'il n'est pas préférable de faire un avoir sur ce dossier.

Pour lettrer malgré tout la somme, la manipulation sera la même qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas une somme présente en « montant maxi pour regul auto » (en Paramétrage TP) :

Une écriture de régularisation sera proposée afin d'équilibrer le dossier TP. En Caisse et sur le dossier TP, la somme exacte sera enregistrée et une écriture de Régularisation sera effectuée correspondant à la différence entre la somme attendue et la somme reçue. L'état du dossier TP passera à « L » comme Lettré

## b. Délettrage

Cette fonction est utilisée pour supprimer un lettrage effectué par erreur. Suite au délettrage, les dossiers du client se retrouvent dans le même état qu'avant le lettrage.

🔲 Délettrage		×
Code Mutuelle	-	
Nº facture	:	
Nom client	•	
Prénom	:	
Nº bordereau	:	
Nº 5.5	:	
Part SS 📀	Part Mut 🔿	
<b>V</b>	×	

Choisir le code mutuelle ou, dans le cas le plus facile, le nom du client ou le numéro de facture à délettrer.

Sélectionner ensuite la part (SS ou Mutuelle) à supprimer.

## **Ex.** :

Le dossier N°25 a été lettré pour la part Mutuelle avec 58,00 € + une régularisation de 0,89 € (le montant total au départ était de 58,89 € à lettrer).

	1			
art S.Sociale 🔿 Part Mutuelle 🔹 🔶				
Nom RIGAUDEAU				
Prénom Julien	Li	ste des Le	ettrages	
Nº SS 1491011111111 / 82	Date	Montant	Lbellé	
	21/01/2005	,89	Regul le	
Nº dossier 25 Du 14/12/2004	21/01/2005	58,00	Lettrage	VI
Déjà lettré				
Part Mutuelle 58,89 58,00				
Part S.Sociale 1,85				

**Important** : Lorsqu'il y a eu une écriture de régularisation, il est nécessaire de sélectionner avec la touche [F3] à la fois le lettrage normal et la régularisation de façon à rétablir le dossier dans l'état avant lettrage :

Liste des Lettrages						
Date	Montant	Lbellé	×			
21/01/2005	,89	Regul le	*			
21/01/2005	58,00	Lettrage VI	•			

Valider la sélection avec le bouton 🧹. Le tableau suivant apparaît :

Liste des Lettrages						
Date	Montant	Lbellé		×		
21/01/2005	58,00	Lettrage	UI			
24/01/2005	- 58,00	Lettrage	VΙ	•		
24/01/2003	30,00	Lettrage	<b>.</b>	H		

Il indique que le lettrage a été annulé par une écriture négative d'un montant de « 58,00 ». Au niveau des régularisations se trouve également l'annulation de l'écriture des « -0.89 ».

Dans le cas où la régularisation n'a pas été sélectionnée en même temps que le lettrage, il est possible de faire l'opération en 2 temps. Le résultat final sera le même.

### c. Liste des régularisations

Dans cette liste apparaissent les régularisations effectuées manuellement lors d'un lettrage (bouton Régul.) et les régularisations automatiques (déclenchées en fonction du paramétrage Tiers Payant).

Les montants indiqués représentent les écarts entre les sommes réclamées aux organismes et celles effectivement réglées par ces mêmes organismes.

## d. Liste des lettrages

Cette fonction permet, pour une période donnée, d'avoir la liste des lettrages réalisés avec dates et montants.

Sont indiqués également les annulations de lettrage faites sur cette période (Exemple ci-dessous : le délettrage vu précédemment est encadré en rouge).

Date	Montant	Dev	Nom	T	Fact	Bord.	Ľ
14/01/2005	118,89	EUR	RIGAUDEAU Julien	M	24	193	
14/01/2005	18,89	EUR	TOTO Pierre	M	37	194	-
14/01/2005	100,00	EUR	TOTO Pierre	M	37	194	Γ
14/01/2005	24,89	EUR	TITI Jules	M	27	199	
14/01/2005	28,89	EUR	TOTO Pierre	M	36	202	
14/01/2005	20,00	EUR	TITI Jules	M	27	211	
21/01/2005	58,00	EUR	RIGAUDEAU Julien	M	25	192	Ĺ
24/01/2005	- 58,00	EUR	RIGAUDEAU Julien	M	25	192	I.
							:

Cette liste peut être imprimée.

### 3- Bordereaux relance mutuelle

Cette fonction permet de lister les dossiers déjà envoyés par bordereau et qui n'ont toujours pas été lettrés. Cela permet de relancer la mutuelle ou le régime obligatoire concerné au sujet de ces dossiers en attente :

Bordereau de r	elance	
Part SS	🔷 🛛 Part Mut 📀	
Code Mutuel Régime	le : APRI : Rattacher	ment 📃
Période du	: 01/01/2006 au	u <u>31/05/2006</u>
Ма	gasin : 100	
		×

Préciser si le bordereau concerne la part SS ou la part mutuelle, et renseigner le code mutuelle ou le grand régime et le centre de rattachement. Préciser ensuite la période de facturation des dossiers et le magasin concerné par cette relance (le magasin 00 étant le magasin dans lequel sont fusionnées toutes les données de tous les magasins distants).

La liste ainsi obtenue peut être éditée pour être envoyée au service concerné.

## IV. <u>Télétransmission</u>

La télétransmission est un module optionnel du Tiers payant. Cette fonction consiste à créer les lots de clients puis les envoyer à l'organisme du RO.

Avant d'aborder la partie télétransmission coté centrale, il n'est pas inutile de revoir les renseignements obligatoires afin que les dossiers envoyés ne soient pas refusés. Ces renseignements sont saisis par les magasins lors de la vente, mais il est parfois nécessaire d'y apporter des modifications en cas de refus de la part du régime obligatoire.

C'est pourquoi ce chapitre commence par un rappel des écrans parcourus lors de la saisie d'un dossier tiers payant.

### 1- Saisie des Dossiers

La saisie du dossier technique du client se fait tout à fait normalement. Le calcul Tiers Payant doit être demandé en fin de saisie.

### a. Informations Vitale

Données Assuré
Nom:PRACNIERAssuréAyant droitPrénom:HuguetteNo SS:223128621548686Code régime:[F1]Rattach.:Taux SS:65%
Données Bénéficiaire
Rang Vitale:     Ø1     Nom:     PRAGNIER     Nom JF:       (1 = assuré)     Prénom:     Huguette
Date de naissance: 05/12/1923 Droits ouverts 🔽 Droit mut.:
Code situation: 0100 ALD: 0 Code mutuelle: Garantie:
Code bénéfic.: 00 - Assuré Rang gémélaire: 1 - Pas de jumeau ou 1er
Lecteur vit

Lorsque le dossier doit être télétransmis, certaines informations de cet écran sont obligatoires.

La saisie des **informations Vitale** se fait à l'aide de la carte vitale du client ou manuellement avec son attestation de carte vitale.

### **Données Assuré :**

Les **Nom**, **Prénom** et **N° SS** (s'il a été saisi) sont repris de la fiche état-civil. Si le bénéficiaire n'est pas l'assuré, il faut saisir ces champs obligatoirement.

Préciser s'il s'agit de l'assuré lui-même ou d'un ayant droit (c'est à dire une personne inscrite sur la carte vitale de l'assuré ; enfant, conjoint, etc.)

Indiquer le code régime, la caisse, le centre et le taux SS (informations indiquées sur l'attestation carte vitale).

## **Données Bénéficiaire :**

Rang vitale : 01 pour l'assuré, de 02 à 19 pour les ayant-droits.

Les **Nom**, **Prénom** et **N° SS** (s'il a été saisi) sont repris de la fiche état-civil s'il s'agit de l'assuré. Sinon il faut renseigner ces champs manuellement.

**Code situation** : Ce code permet de connaître le taux de remboursement et le code exonération du client (Voir liste ci-dessous).

**Code bénéficiaire** : Utiliser le menu déroulant pour sélectionner le code s'appliquant au client (00 pour assuré, 02 pour conjoint, 06 pour enfant, etc.)

**Rang gémélaire** : préciser, à l'aide du menu déroulant, le rang gémélaire du client (pas de jumeau, jumeau, triplet).

0 : 4 .... 4 : - J T - .... || F...

0207

100

	SILUALI	miaux	EXO
	0100	65	0
Liste des codes situation existants :	0101	100	5
	0102	100	5
	0103	100	5
	0104	80	9
	0105	90	0
	0106	100	5
	0107	100	5
	0108	90	0
Ramarana: La liste des codes situation est	0109	100	5
accessible en lancant le programme von eve at	0110	100	5
qui se trouve dans cristal2\crivis\.	0200	65	0
	0201	100	5
	0202	100	5
	0203	100	5
	0204	80	9
	0205	90	0
	0206	100	5

Par exemple, pour le code situation 0100: le taux SS applicable sera de 65 % et le code exonération associé sera 0 (c'est à dire pas d'exonération particulière, le ticket modérateur reste à la charge du client).

Pour la télétransmission, on utilise 4 codes exonération :

- 0 : Pas d'exonération.
- **4** : Rare : Exonération à 100 % pour bénéficiaires atteints d'une affection liste ou hors liste (ALD).
- **5**: Exonération à 100 % pour les assurés et bénéficiaires CAS (titulaires de pension d'invalidité, pension militaire ou femme enceinte au cours des 4 derniers mois de grossesse).
- 9 : Rare : Exonération à 80 % pour les bénéficiaires du Fond National de Solidarité (FNS).

## b. Informations Générales et Mutuelle

Une fois l'écran de paramètres Vitale renseigné et validé, l'écran suivant apparaît :

Informations Tiers Payant - CPAM
Nom:PRAGNIER HuguetteDate Naiss.:05/12/1929Opht.INSEE:11111111-8Nom:POWASKY BrigitteDate Ordo:18/03/2005
Mutuelle: APRI       (F2:Liste complète)       Adh.       6465316461         Nom: MUTUELLE APRI       Regime: INDIVIDUEL       Option: MUGUET
Code Risque: 10 V Maladie
Code Accident:
Dest. Règl: Opticien 🔶 Client 🔷 Accord: 🛛 Date: 🗡 🖊
Neutralisation du calcul: 1ère équipement occulté du calcul 2ème équipement occulté
Calcul TP

La première partie du tableau (encadrée en rouge) est complétée automatiquement à partir du tableau précédent et de la fiche technique.

La seconde partie (encadrée en jaune) concerne la mutuelle du client.

La troisième partie (encadrée en vert) concerne plus particulièrement des données qui permettent de déterminer la cause de l'achat du client et le destinataire des remboursements :

- Code risque : 10 Maladie : code usuel.
  - 13 Maladie Régime locale : réservé à l'Alsace et à la Moselle.
  - 41 Accident du travail (saisir la date et le département où a eu lieu l'accident)
  - 42 Maladie professionnelle
  - **43** Accident du trajet (saisir la date et le département où a eu lieu l'accident)
- **Dest. Règl.** : **05 Opticien** : l'opticien prend à sa charge la part Régime Obligatoire, il se fera rembourser par le régime obligatoire.

**00 Client** : le client paye la totalité, il se fera rembourser directement par le régime obligatoire.

## 2- Télétransmission

## a. Principe général

Aller en « Télétransmission CPAM », le menu suivant apparaît :

Télétransmission CPAM	•	eXtraction
<u>R</u> etour noémie	►	<u>E</u> nvoi
Bordereaux mutuelle/Cent		Annulation Télétrans.
<u>L</u> ettrage	►	<u>V</u> idage
Historique tiers payant		<u>R</u> evalider un Lot
bor <u>D</u> ereau relance mutuelle		Revalider une Facture
<u>P</u> aramètrage	•	
Quitter		
-		

L'**extraction** des fichiers permet de lister les factures TP qui doivent être envoyées. Une fois la liste obtenue, il est éventuellement possible de bloquer certaines factures avant de créer le **lot** qui va être transmis (un lot contient un nombre indéterminé de factures, il dépend simplement du nombre de factures en attente de transfert).

Une fois le lot créé, il peut être envoyé immédiatement à l'organisme Régime Obligatoire mais il est également possible d'y revenir ultérieurement pour effectuer l'**envoi**.

En cas de **refus** de la part de l'organisme Régime Obligatoire, généralement dû à des renseignements VITALE ou CPAM erronés (voir le paragraphe précédent « IV-1- Saisie des dossiers »), il est possible d'**annuler une télétransmission**, ce qui a pour effet de modifier l'état des factures de façon à ce qu'elles puissent à nouveau apparaître lors de l'extraction suivante.

Il est également possible de réextraire puis **revalider un lot**, ce qui a pour effet de recréer un lot identique mais prenant en compte les modifications effectuées entre-temps (généralement à la demande de l'organisme Régime Obligatoire).

L'option **revalider une facture** permet de récupérer une facture unique (et pas un lot entier) en vue de la modifier et de la réextraire pour la renvoyer dans un lot futur.

L'option « **Vidage Télétrans** » permet d'obtenir une présentation codée du contenu du lot envoyé, il peut être utile de l'imprimer pour comprendre l'origine du refus de l'organisme Régime Obligatoire.

## b. Extraction des dossiers

eXtraction
<u>E</u> nvoi
<u>Annulation Télétrans.</u>
<u>V</u> idage
<u>Revalider un Lot</u>
Revalider une Facture

Sélectionner l'option « Extraction » du menu des télétransmissions. L'écran suivant apparaît :

tères d'Extraction 1	élétransmiss	ion Régime Obligato	bire
Code Grand Régi	me 🗖	Rattachement	
Date de Facture	du 🔽 🗡	au 18/03/200	5
Réextraire les	dossiers de	jà extraits 🗌	
Optique 📀 🛛 Le	ntille 🚫	Acoustique 🚫	Tous 🚫
Afficher tous l	es messages	en extraction	

Aucun critère n'est obligatoire mais il est conseillé, lorsqu'il y a plusieurs caisses de paramétrées, de renseigner le code Grand Régime, le rattachement et éventuellement une date de facture mini / maxi. Dans le cas contraire, tous les dossiers susceptibles d'être envoyés sont extraits.

Après validation s'affiche la liste des dossiers non transmis correspondant aux critères :

NUM.Fact	Nom	Prénom	GdR	Ratt.	Etat	Lot	Fichier	
16	PRAGNIER	Huguette	01	0101	Prêt			
								(
		I			<u>.</u>			
								-

La colonne « Etat » indique si le client est traité, ou en cours de traitement :

- **Prêt** : dossier non-encore inclus dans un lot.
- Créé : dossier inclus dans un lot qui n'a pas encore été transféré.
- Tran : dossier inclus dans un lot transmis à l'organisme Régime Obligatoire.
- Bloq : dossier à l'état « prêt » qui a été bloqué pour le transfert.

A partir de cet écran, il va être possible de :

- Bloquer certains dossiers : à l'aide du bouton Bloque qui permet de passer de l'état « Prêt » à l'état « Bloq » et vice versa.
- Effectuer une purge : à l'aide du bouton <sup>Purge</sup> qui permet d'afficher l'écran suivant sur lequel se fait le choix de l'application de la purge :



- Lancer une nouvelle extraction : à l'aide du bouton Extraire . Cette fonction permet de réactualiser la liste lorsque des saisies de fiches techniques ont été faites depuis l'affichage de la liste.
- Créer un lot : à l'aide du bouton

Le lot créé pour la télétransmission contiendra tous les dossiers en état « Prêt » qui ont le même code Grand Régime et le même centre de rattachement.



Dans le cas d'une réponse positive, le logiciel Xcnam est lancé pour envoyer le lot créé. Si le transfert se passe correctement, les dossiers du lot passent automatiquement à l'état « Tran » dans la liste. Dans le cas d'une réponse négative, le lot créé n'est pas envoyé, les dossiers du lot restent dans la liste à l'état « créé ». Le lot pourra être envoyé ultérieurement (Voir IV-2-c. Envoi des lots)

- Lancer la transmission par modem : à l'aide du bouton Télé., le logiciel Xcnam est lancé pour envoyer le lot sélectionné.
- Imprimer le bordereau de télétransmission : à l'aide du bouton , impression du bordereau correspondant au lot sélectionné.
- c. Envoi des lots

e <u>X</u> traction
Envoi
<u>A</u> nnulation Télétrans.
<u>V</u> idage
<u>R</u> evalider un Lot
Revalider une Facture

Sélectionner l'option « Envoi » du menu des télétransmissions. La liste des dossiers extraits apparaît.

Si dans la liste se trouvent des dossiers à l'état « Créé » avec un numéro de lot associé, il est possible de lancer le logiciel Xcnam pour envoyer ce(s) lot(s).

	Num.Fact	Nom	Prénom	GdR	Ratt.	Etat	Lot	Fichier		$\mathbf{x}$
	16	PRAGNIER	Huguette	01	0101	Crée	001	001		
ľ									l	

Il suffira de positionner le curseur en surbrillance bleue sur un dossier et cliquer sur le bouton Télé. pour que le lot dans lequel il se trouve soit transmis.

Si le transfert se passe correctement, les dossiers du lot passent automatiquement à l'état « Tran » dans la liste.

d. Annulation d'un lot

e <u>X</u> traction
<u>E</u> nvoi
Annulation Télétrans.
<u>V</u> idage
<u>R</u> evalider un Lot
Revalider une Facture

Sélectionner l'option « Annulation télétrans » du menu des télétransmissions. L'écran suivant apparaît :



Cette fonction a pour but de modifier l'état des dossiers (du lot qui est annulé) de « Tran » à « Prêt ». Cela permet notamment d'effectuer des modifications sur le calcul TP de certains dossiers pour ensuite les transmettre à nouveau (avec un nouveau numéro de lot).

Dans le cas le plus courant il faut pouvoir revalider des dossiers un par un. Pour cela utiliser l'option « Historique Tiers Payant » du menu général de la centrale (voir le chapitre « VI-Historique Tiers Payant » de ce document pour plus de détails) :

Entrer les dates de la période dans laquelle sont situés les dossiers. Se positionner sur le dossier souhaité et utiliser le bouton [modification].

Liste des Dos Du <mark>04/04/2005</mark> Code Mutuelle	siers Tiers Payant Au 04/04/2005	Gd Régime [	Ratt	. 🦳 Cer	ntre paiemo	ent 🗌
Nom	Prenom	Code Mut	Num Fac	Part Mut	Part SS	Da
CESSEY	Henri	REMPART	57	130,00		04/04
CESSEY	Pierrot	MUTSEUL	58	75,17	4,83	04/04
FORMATION	Pir	REMPART	59	80,00		04/04
CSMT I	Pau I	REMPART	60	80,00		04/04
°EGGEN	Diannat	митетии	61	200 00	0 ((	04 /04

Modifier alors le Code CPAM. Le mettre à « N » comme « Non transmis ».

🗖 Tiers Payant: Modifications administratives 🛛 🛛 🛛 🛛 🛛
Client: CESSEY Henri
Num. SS: 1170222222222 15 Date de naissance: 17/02/1917
Régime: 01 Rattachement: 0271 Centre: 1000
Code Risque: 10 Code Accident: Code accord: 9 Date: //
Destinataire règlement: 05 Code CPAM N Recycle : Gestion SS : 🔽
Tips incorporé: 🚺 Lettrage SS: 💆 Lettrage Mut: 🗌
Dev_doss: 0 Date_Cal: 04/04/2005BXSS:BXMUT:
×

Ainsi, lors d'une prochaine extraction, le dossier réapparaitra en « Prêt » et pourra faire partie d'un nouveau lot.

## e. Vidage

eXtraction	
<u>E</u> nvoi	
Annulation Télétrans.	
Vidage	
<u>R</u> evalider un Lot	
Revalider une Facture	

Sélectionner l'option « Vidage » du menu des télétransmissions. La liste des lots créés apparaît, sélectionner le lot concerné et valider. Un écran tel que l'écran ci-dessous apparaît. C'est l'image exacte du fichier qui est envoyé à l'organisme :



Le premier chiffre de chaque groupe de lignes (séparées par des pointillés) indique la composition du fichier télétransmis :

- 0 : Début de fichier
- 1 : Début du lot
- 2 : Début d'une facture
- 4 : Eléments de la facture
- 5 : Fin de la facture
- 6 : Fin du lot
- 9 : Fin de fichier.

On y retrouve les codes d'accès opticien, la norme utilisée, le numéro de lot, etc.

Ces informations sont à communiquer à un technicien Cristallin en cas de refus « inexpliqué » du lot par l'organisme Régime Obligatoire.

©2005 S.A.R.L. Cristallin

f. Réextraction d'un lot

e <u>X</u> traction
<u>E</u> nvoi
Annulation Télétrans.
<u>V</u> idage
Revalider un Lot
Revalider une Facture

Sélectionner l'option « Revalider un lot » du menu des télétransmissions. L'écran suivant apparaît :



La réextraction d'un lot permet de créer un nouveau lot, contenant les mêmes clients. Cette fonction est utile lorsque des paramétrages en télétransmission (mot de passe, adresse réseau ou vitesse de connexion dans les paramètres xcnam) ont été modifiés : la réextraction permet de prendre en compte ces modifications dans le nouveau lot créé.

g. Revalidation d'une facture

e <u>X</u> traction
<u>E</u> nvoi
<u>Annulation Télétrans.</u>
<u>V</u> idage
<u>R</u> evalider un Lot
Revalider une Facture

Il est parfois plus intéressant de n'extraire qu'une facture et pas un lot entier. Sélectionner pour cela l'option « Revalider une facture » du menu des télétransmissions. L'écran suivant apparaît :



Préciser le numéro de facture et réextraire. Celle-ci pourra ensuite être corrigée et réapparaîtra lors de la prochaine extraction dans la liste des dossiers à télétransmettre.

## V. <u>Retour Noémie</u>

Aller au point « Retour noémie ». un nouveau menu apparaît :

7/1/		
<u>L</u> élétransmission CPAM	•	
Retour noémie	•	Extraction
Bordereaux mutuelle/Cent		<u>L</u> iste
<u>L</u> ettrage	►	le <u>T</u> trage
<u>H</u> istorique tiers payant		liste <u>G</u> lobale par lot
bor <u>D</u> ereau relance mutuelle		<u>P</u> urge Dossiers
<u>P</u> aramètrage	►	
Quitter		
-		

## 1- Extraction



Les retour Noémie peuvent être renseignés sous plusieurs normes. Dans Irris, seule les normes « Réf. 531 » et « Réf. 576 » sont interprétées (et pour les rejets, « Réf. 900 »).

Les retours Noémie sont stockés dans un fichier qui se nomme « etoile ». Ce fichier va être recherché par Irris à chaque télétransmission.

Lors d'une télétransmission, il est possible qu'un fichier ait été récupéré. Il faut donc penser, une fois le modem déconnecté, à aller au point « Extraction » pour voir s'il y a ou non des retours Noémie.

Trois cas peuvent se produire, différenciés par le message obtenu :

<u>1<sup>er</sup> cas : Ficher étoile absent</u> :



Dans ce cas, il est possible que le Retour Noémie ne soit pas validé dans le paramétrage. Cliquer sur « OK » pour sortir du retour Noémie et retourner au menu général.

Aller au point « Paramétrages - Télétransmission » pour vérifier que la case « Retour Noémie » est bien cochée. Dans le cas contraire, il faut alors cocher la case et valider. Il faudra ensuite attendre la prochaine télétransmission pour recevoir des retours.

### <u>2è cas : Ficher étoile vide</u> :



Le fichier « étoile » est bien arrivé mais il est vide. C'est à dire que l'organisme payeur n'a pas mis de retours à disposition. Dans ce cas il faut simplement attendre la prochaine télétransmission ou bien joindre l'organisme afin de leur en demander la raison.

Cliquer sur « OK » pour sortir du retour Noémie et retourner au menu général.

### <u>3è cas : Fichier étoile présent avec des paiements :</u>



Dans l'exemple présenté, des paiements ont été reçus : 34 factures payées 6 factures rejetées
Le paiement des 34 factures représente un montant de 673,44 € se répartissant en 557,87 € pour la partie concernant le Régime Obligatoire (RO) et 115,57 € pour la partie concernant le Régime Complémentaire (RC).

Cliquer sur « OK » pour valider ces informations et chaîner sur le lettrage. La question suivante apparaît :



Cliquer sur « Non » pour différer le lettrage. Celui-ci pourra être effectué ultérieurement (voir le point « V-3- Lettrage » de ce document).

Cliquer sur « Oui » pour effectuer le lettrage immédiatement. L'écran suivant apparaît :



Il est conseillé de répondre « Oui » à cette question de régularisation afin que les petits écarts soient enregistrés.

Le lettrage se déroule facture par facture, automatiquement, comme pour un lettrage normal.

<u>E</u> xtraction
Liste
le <u>T</u> trage
liste <u>G</u> lobale par lot
<u>P</u> urge Dossiers

Chaque fois qu'une extraction est faite, le fichier « Etoile » reçu est sauvegardé par Irris sous un autre nom de la forme : « eAAMMJJii », avec AAMMJJ la date du jour où l'extraction a été faite (à l'envers : 050329 pour le 29/03/05) et « ii » un numéro qui s'incrémente au cas où plusieurs extractions seraient faites dans la même journée.

La fonction « Liste » permet de savoir quels sont les lots qui ont été payés lors des dernières extractions. L'écran suivant apparaît :

📃 Liste des F	ichiers NOEMIE		×
fichier		na	
05021101		043	
05021601		045	
		046	
F3: Sélec	tion pour Sup	opression	
	0		
		×	

Dans la liste de gauche apparaissent tous les fichiers (par exemple le 05021101 qui est le fichier résultant de la première extraction du 11/02/05).

Le fait de sélectionner un des fichiers dans la liste de gauche fait apparaître la liste des lots (contenus dans ce fichier) dans la partie droite.

Dans l'exemple ci-dessus, le fichier « e05021101 » contient les informations de règlements des lots « 043 », « 045 », « 046 » et « 047 ».

Les numéros de lots sont généralement ceux qui ont été émis à la télétransmission exceptés les lots « 999 » et ceux portant un numéro dans les 500 : les lots 500 correspondent à des <u>paiements manuels</u> et les 999 comprennent des factures qui ne sont <u>pas passées dans des lots</u>. Ces dernières sont dans un lot 999 afin de pouvoir ensuite être éditées.

<u>E</u> xtraction
Liste
leTtrage
liste <u>G</u> lobale par lot
<u>P</u> urge Dossiers

Cette fonction permet d'accéder au lettrage des dossiers pour lesquels il a été répondu « Non » à la question « Voulez-vous lettrer » lors de l'extraction (voir le point « V-1- Extraction » de ce document).

L'écran qui apparaît est identique à l'écran de la fonction « Liste ». Le fonctionnement des parties gauche et droite est donc identique également :

🔲 Liste des F	ichiers NOEMIE		×
fichier <mark>05021101</mark>		n ª 043	
05021601		045 046 047	
F3: Sélec	tion pour Supp	ression	
1		×	

Se positionner sur le fichier souhaité pour faire apparaître la liste des lots correspondant. Cliquer sur le bouton voir pour lancer le lettrage des factures contenues dans ce fichier. Le message suivant apparaît :

		X	l
2	Confirme	z-vous le lettrage ?	
	)ui	Non	

Il est encore possible à ce stade de différer le lettrage en cliquant sur « Non ».

Cliquer sur « Oui » pour effectuer le lettrage. La suite est identique au 3è cas du point « V-1-Extraction » de ce document.

## 4- Liste globale par lot

<u>E</u> xtraction
<u>L</u> iste
le <u>T</u> trage
liste Globale par lot
Purge Dossiers

Cette fonction permet de lister les lots ayant fait l'objet d'un règlement avec le montant du remboursement reçu pour chaque dossier de chaque lot. La liste suivante apparaît :

Nom Lo ABDALLAH DAVID 08- ABDELLAOUI OURIDA 08- ABDELLAOUI OURIDA 08- ABDELLAOUI OURIDA 08-	t 4 E 4 E	Facture 3826	Date Rég	×SS	ACT	Mont SS	Mon. MUT	Mon
ABDALLAH DAVID 08- ABDELLAOUI OURIDA 08- ABDELLAOUI OURIDA 08- AFFLIAH NATHALLE 02-	4 E	3826	02/01/2005					
ABDELLAOUI OURIDA 08- ABDELLAOUI OURIDA 08- AFFILAH NATHAILE 02-	4 6		07/01/2005	65		+ 6,61	+ ,00	1
ABDELLAOUI OURIDA 08-		3986	07/01/2005	65		+ 6,61	+ 53,76	
FELLAH NATHALLE 02	4 E	3986	07/01/2005	65		+ 6,61	+ 53,76	
CECHI INTELE	9 E	11869	05/01/2005	65		+ 6,61	+ ,00	1
FELLAH NATHALIE 02	2	11911	05/01/2005	65		+ 37,36	+ ,00	1
IGRAULT PATRICIA 08-	4 E	3817	07/01/2005	65		+ 6,61	+ ,00	2
IGRAULT JEAN-BERNAR 08	4 E	3816	07/01/2005	65		+ 39,24	+ ,00	2
IGRAULT JEAN-BERNAR 08-	4	3816	07/01/2005	65		+ 39,24	• ,00	2
IGRAULT PATRICIA 08-	4 E	3817	07/01/2005	65		+ 6,61	+ ,00	2-
LBERSAMMER VALERIE 01	7 1	37762	28/01/2004	65		+ 37,36	+ ,00	1
LENYANE BRAHIM 08-	4	4059	07/01/2005	65		+ 6,61	• ,00	2
LEHYANE BRAHIM 08-	4 E	4059	07/01/2005	65		+ 6,61	+ ,00	2
MOROS JACQUES 02	9 E	11845	05/01/2005	65		+ 5,72	+ ,00	1
NDRE GUY 01	7 1	37781	28/01/2004	65		+ 4,83	+ ,00	1
NDRE GUY 01	7	37782	28/01/2004	65		+ 4,83	+ ,00	2
INTONIOLLI RENEE 02	7	11770	05/01/2005	65		+ 13,35	+ 94,89	1
	-							

Avec de gauche à droite :

- Le nom et prénom du client
- Le numéro de lot
- L'état du dossier
- Le numéro de facture
- La date du paiement de la facture
- Le taux du dossier
- Le code des actes
- Le montant payé pour la part RO
- Le montant payé pour la part RC
- Le montant total du dossier
- L'état du dossier
- Le motif du refus

Si un numéro de lot est précisé dans la sélection, seules les factures contenues dans ce lot apparaîtront :

on : p	I.L.A.	11	15	Lot :	· M17	-	H		MILT	1	
Non	Lot		Facture	Date Reg	X99	HCI	Hont 55	non.	TU I	Ton	E
	017	R	37772	22/01/2004	00		• ,00	•	,00		Ŀ
	017	R	37777	22/01/2004	00		+ ,00	•	,00		2
	017	R	37779	22/01/2004	00		+ ,00	+	,00		
	017	R	37783	22/01/2004	00		+ ,00	•	,00		I
	017	R	37802	22/01/2004	00		+ ,00	+	,00		
	017	R	37808	22/01/2004	00		+ ,00		,00		
LBERSAMMER VALERIE	017	N	37762	28/01/2004	65		+ 37,36	+	,00	1	
NDRE GUY	017	N	37781	28/01/2004	65		+ 4,83	+	,00	1	
NDRE GUY	017	N	37782	28/01/2004	65		+ 4,83		,00	2	į
RCHER ANNIE	017	N	37794	28/01/2004	65		+ 11,50	+	,00	3	i.
HAMBEFAURE PATRICIA	017	N	37764	28/01/2004	65		+ 39,24	+	,00	2	į.
HAMBEFAURE PATRICIA	017	N	37765	28/01/2004	65		+ 4,83		,00	2	į.
HAMBEFAURE PATRICIA	017	N	37766	28/01/2004	65		+ 4,83	+	,00	2	Į.
HARRA JACQUES	017	N	37778	28/01/2004	65		+ 35,48		.00	2	į.
OULARD CLAUDETTE	017	N	37807	28/01/2004	100		+ 2.84		.00		
ATINEAU JANINE	017	N	37780	28/01/2004	65		+ 13,48	+	,00	3	E
						11.5				1	Ē
I Total SS		-	262 69							-	1

Ainsi il est possible de faire le rapprochement entre le bordereau d'émission (au moment de la télétransmission) et le bordereau de paiement pour le même lot.

Pour imprimer le bordereau de paiement il suffit alors de cliquer sur le bouton

Les différents états possibles pour chaque facture sont symbolisés par une lettre dans la colonne « Etat » :

## - L : Lettrée

Le lettrage s'est bien passé et le dossier est lettré : la fiche Tiers Payant est soldée et le montant reçu est en caisse.

### - R : Refusée

Le dossier a été refusé et le motif du refus est indiqué soit en bout de ligne, soit sur le bordereau de paiement. Le dossier doit être corrigé et renvoyé avec le prochain lot.

### - N : Problème de fichiers

La somme reçue n'a pas pu être lettrée automatiquement car il manque une partie du dossier (soit la fiche TP, soit l'enregistrement Caisse) ou pour une autre raison. Dans ce cas il faut essayer d'effectuer le lettrage manuellement.

### - C : Problème de fichier Caisse

L'enregistrement Caisse correspondant au virement attendu n'a pas été retrouvé.

## - D: Montant Différent

Le montant reçu est différent de la somme attendue => le lettrage automatique n'a pas été effectué pour permettre d'analyser la raison de cette différence.

### - E: Extraite

Exceptionnel. Cet état indique que la fiche a bien été extraite mais qu'il n'y a pas de paiement dessus.

### 5- Purge dossiers

<u>E</u> xtraction
<u>L</u> iste
le <u>T</u> trage
liste <u>G</u> lobale par lot
Purge Dossiers

Les dossiers extraits en Retour Noémie servent à connaître le remboursement des dossiers (grâce à la liste globale par lot). Lorsque ces paiements sont exacts et que les dossiers refusés ont été recyclés, il n'y a pas de raison de garder ces fichiers très longtemps.

Cette fonction permet d'effectuer la purge de ces dossiers, permettant un travail de contrôle facilité par un moins grand nombre de fiches présentes dans les listes.

L'écran suivant apparaît :

🔲 Purge des Dossiers Noémie	×
Nº Lot : Dossiers Refusés : Dossiers Lettrés : Dossiers Pas en Caisse Dossiers Non Trouvés : Dossiers Prêts :	
N <sup>o</sup> Lot Complet :	017
	×

Il existe 2 façons de demander la purge :

- Soit renseigner le numéro du lot concerné et sélectionner les dossiers à purger : refusés (R), lettrés (L), pas en caisse (C), non trouvés (N) ou prêts (E).
- Soit indiquer le numéro du lot complet à purger : toutes les factures contenues dans ce lot seront supprimées, quel que soit leur état (R, L, C, N et E).

Dans l'exemple ci-dessus, toutes les factures du lot N°017 seront purgées. Cliquer sur le bouton 🖌 pour lancer la purge des fichiers sélectionnés.

# VI. Historique Tiers Payant

Cette fonction permet d'avoir, pour une période choisie, la liste des tiers payant effectués. Si aucune sélection particulière n'est renseignée, comme dans l'exemple ci-dessous, tous les Tiers Payant se retrouvent dans la liste.

🗌 Liste des Dossi	iers Tiers Payant					Đ
Du 01/01/2004	Au 19/01/2005	Gd Régime 🛛	Ratt.	. 🔄 Cer	ntre paieme	ent 📃
Code Mutuelle						
Nom	Prenom	Code Mut	Num Fac	Part Mut	Part SS	Da <b>≍</b>
CESSEY	Henri	MGEN	2	108,15	1,85	28/10 韋
CESSEY	Henri	MGEN	3	98,15	1,85	28/10 🔺
CESSEY	Henri	MGEN	4	108,15	1,85	28/10
CESSEY	Henri	MGEN	5	108,15	1,85	28/10
CESSEY	Henri	MGEN	6	98,15	1,85	28/10
CESSEY	Henri	MGEN	7	98,15	1,85	28/10
FORMATION	Pir	MGEN	8	98,15	1,85	28/10
FORMATION	Pir	MGEN	9	108,15	1,85	28/10
FORMATION	Pir	MGEN	10	108,15	1,85	28/10
LET2	A	MGEN	11	148,15	1,85	29/10
LET2	A	MGEN	12	148,15	1,85	29/10
LET3	A	MGEN	13	148,15	1,85	29/10 -
LET3	A	MGEN	14	148,15	1,85	29/10 꿎
•				]		► <u></u>
						<b>v</b>
						<b>~</b>

Si un critère est entré, le nom de la mutuelle par exemple, seuls les dossiers attachés à cette mutuelle apparaîtront. Dans l'exemple ci-dessous, le code mutuelle « DUFF » est renseigné, donc toutes les mutuelles commençant par DUFF sont listées.

Nom	Prenom	Code Mut	Num Fac	Part Mut	Part SS	Da
010	Pierre	DUFF	30	200,00	4,23	04/01
	Pierre	DUFF	31	58,89	1,85	05/01
	Jules	DUFF	32	58,89	1,85	05/01
ESI	Lettrage	DUFF	33	58,89	1,85	05/01
ORMATION	Pir	DUFF1	34	120,74		06/01
ESI	Lettrage	DUFF	35	88,89	1,85	06/01
010	Pierre	DUFF	36	58,89	1,85	07/01
0T0	Pierre	DUFF	37	118,89	1,85	07/01

Il est possible par exemple de sélectionner les dossiers réalisés avec la CPAM en indiquant « 01 » dans la case Gd Régime.

Le but de la liste des TP est de pouvoir consulter et éventuellement modifier les fiches individuelles de Tiers Payant.

Pour cela, il suffit de se positionner sur la ligne recherchée et d'utiliser le bouton 🥵. L'écran suivant apparaît :

🔲 Tiers Payant: Modifications administratives 🛛 🛛 🛛 🛛 🛛
Client: MAG1 Tutu NºFact: 29 Dat Fact: 19/07/2006 Num. SS: 1710933063190 46 Date de naissance: 10/09/1971 Taux: 65
Régime: 01 Rattachement: 0275 Centre: 0027 Mutuelle: APRI Dat. App: 01/01/2005 Code Risque: 10 Code Accident: Date: Cal: 19/07/2006
Destinataire règlement: 05 Code CPAM 🖪 Recycle : 🗌 Gestion SS : 🖌
Tips incorporé: N Lettrage SS : Z BXSS : Date BXSS : / /
Dev_doss: 0 Lettrage Mut : Z BXMUT : Date BXMUT : //
Mont SS: 9,65 Mont SS Payé : 0,00 Mont SS Regul: 0,00
Mont Mut: 208,35 Mont Mut Payé: 0,00 Mont Mut Regul: 0,00
✓

Les informations données dans ce tableau peuvent être modifiées et enregistrées.

Ceci peut être particulièrement utile pour corriger des fiches refusées en Télétransmission pour des raisons administratives.

Attention, dans ce cas, à ne pas oublier d'aller les modifier également en Carte Vitale sinon les prochains dossiers reprendront les informations erronées.